

26/10 Prévention

02/11 Rôle du courtier

09/11 Nouvelles technologies

16/11 Nouveaux risques et responsabilité

# La prévention est un processus continu

Prévenir vaut toujours mieux que guérir. Une politique de prévention efficace permet d'éviter non seulement pas mal de souffrances humaines, mais aussi pas mal de coûts. La transformation numérique fait naître de nouveaux risques. C'est la raison pour laquelle l'analyse de ces risques doit régulièrement être mise à jour.

« Une police d'assurances n'est que la finalisation de la gestion des risques d'une entreprise. Mais prévenir vaut encore toujours mieux que guérir, d'autant plus qu'une police ne couvre généralement que les coûts directs. Or, il s'avère dans la pratique que les coûts indirects d'un accident de travail peuvent facilement s'élever au triple voire au quintuple des coûts directs. Il y va donc de l'intérêt de chacun d'éviter les risques, en élaborant une politique de prévention efficace », affirme Sam Segers-Dom, conseiller en prévention Entreprises chez Fidea Assurances.

Depuis l'introduction du concept de prévention dans la législation belge, au milieu des années 90, un profond changement de mentalité s'est opéré. Ce changement se remarque par exemple dans les publicités des constructeurs automobiles. Avant, elles parlaient de vitesse, d'accélération et de chevaux vapeur. Maintenant, elles ciblent surtout l'écologie et la prévention des accidents grâce à l'utilisation de technologies de pointe.

D'après une enquête menée pour le compte de Fidea Assurances auprès de 666 indépendants et entreprises, pour ces derniers aussi la prévention est une priorité importante. Les répondants considèrent le courtier avant tout comme un partenaire pour une gestion des risques plus active/proactive (72,1 pour cent), beaucoup plus



**SAM SEGERS-DOM, CONSEILLER EN PRÉVENTION ENTREPRISES CHEZ FIDEA ASSURANCES.**

« La transformation numérique fait naître de nombreux nouveaux risques pour les entreprises. »

en tout cas que comme un gestionnaire de sinistres (44,8 pour cent) ou comme un vendeur de polices (45,5 pour cent).

## NOUVEAUX RISQUES INDUITS PAR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Il n'est pas rare qu'une entreprise fasse effectuer une analyse des risques qui va ensuite terminer au fond d'un tiroir. « C'est dommage, car la prévention est un processus continu. Une entreprise n'arrête pas d'évoluer, avec de nouvelles méthodes de production, de nouveaux produits, etc. Une petite rénovation peut déjà être suffisante

pour donner un profil de risque différent, qui requiert des mesures de prévention complémentaires. Faites dès lors régulièrement une mise à jour de l'analyse de vos risques », conseille Sam Segers-Dom.

La transformation numérique fait elle aussi naître de nombreux nouveaux risques pour les entreprises. Prenez par exemple le phénomène du BYOD (Bring Your Own Device, ou 'apportez vos appareils personnels'), qui autorise l'employé à connecter son appareil personnel au réseau de son employeur. « On sous-estime beaucoup trop les risques liés à cette pratique. Il est dès lors important de faire cartographier ces risques par un expert », affirme Sam Segers-Dom. « Une fois cette analyse effectuée, une police d'assurances spécifique peut finaliser la gestion des risques. »

### Cinq conseils de prévention donnés par l'expert

- 1) Désignez dans votre entreprise un responsable de la prévention.
- 2) Sensibilisez l'ensemble de vos collaborateurs.
- 3) Donnez le bon exemple en tant que patron.
- 4) Faites appel à des experts pour évaluer correctement les risques.
- 5) Soyez attentif à l'apparition éventuelle de nouveaux risques et mettez régulièrement à jour l'analyse de ces risques.